

QUELLE POLITIQUE POUR PERMETTRE AUX ÉLÈVES EN DIFFICULTÉ DE MIEUX RÉUSSIR : LE DÉDOUBLEMENT DES CLASSES OU LES ENSEIGNANTS SURNUMÉRAIRES?

Bernard HUGONNIER

Professeur des universités, HDR
Institut Catholique de Paris (France)
hugonnierb@gmail.com

Abstract: *Introduced in France in 1981, compensatory education policy has since been a failure. As a result, the current government has recently decided to improve the situation by introducing split classrooms in deprived areas during the first two years of schooling. The previous government chose another approach that of co-education. Short-lived, this policy will not have had time to demonstrate its effectiveness. This article first tries to understand the reasons for the failure of the compensatory education policy since 1981 and then to evaluate which of the two policies – split classrooms on one hand and co-education on the other, has the greatest chances of success, i.e. helping students to improve their school performance.*

Keywords: *policy; compensatory education; split classrooms; co-education.*

Introduction

Introduite en France en 1981, l'éducation prioritaire a depuis été un échec. Cette politique vise à réduire l'échec scolaire dans les zones d'éducation défavorisée afin de garantir l'égalité des chances. Le gouvernement actuel a, en conséquence, récemment décidé pour améliorer la situation de dédoubler les classes de l'éducation prioritaire durant les deux premières années de la scolarité. Le gouvernement précédent avait choisi une autre approche celle des enseignants surnuméraires. De courte durée, elle n'aura pas eu le temps de démontrer son efficacité.

Cet article essaie d'abord de comprendre les raisons de l'échec de la politique de l'éducation prioritaire depuis 1981 pour ensuite s'adresser à la question de savoir de la politique du dédoublement des classes ou de celle des maîtres surnuméraires, laquelle a les plus grandes chances de réussir, c'est-à-dire de permettre aux élèves en difficulté d'améliorer leurs résultats scolaires. Auparavant un aperçu de la situation de l'éducation prioritaire en France sera donné.

L'éducation prioritaire en France en chiffres

L'éducation prioritaire compte 1 725 600 élèves sur un total de 12 395 000, soit 14 %.

Cette éducation est organisée en deux réseaux, les REP+ et les REP. Dans les premiers, davantage de moyens sont alloués compte tenu de la forte concentration d'élèves défavorisés et fragiles scolairement. 641 100 élèves se trouvent dans les REP+ et 1 084 500 dans les REP.

La répartition des élèves entre les deux réseaux a été établie à partir d'un indice social somme de 4 paramètres ayant le même poids de difficultés sociales qui impactent la réussite scolaire : le taux de PCS défavorisées, le taux de boursiers, le taux d'élèves résidant en zone urbaine sensible et le taux d'élèves en retard à l'entrée en 6e. Cet indice permet de classer l'ensemble des collèges sur une échelle de difficultés sociales.

Proportion dans les REP+ et REP	REP+	REP
Élèves	37%	63%
Enfants d'ouvriers et d'inactifs	75,1%	61,2%
Enfants de cadres et d'enseignants	8,2%	16,6%

La dépense annuelle totale de l'éducation nationale en France était en 2018 de 52 milliards €, soit 4 333 € par élève. Le budget annuel de l'éducation prioritaire s'élevait en 2018 à 1,6 milliards €. Ceci représente une dépense annuelle de 133 € par élève, soit une augmentation de 3% par rapport à 4 333€.

Les raisons de l'échec des mesures passées

On considère en général que l'origine de l'échec peut s'expliquer soit par les difficultés rencontrées par les élèves ; soit par les problèmes liés aux enseignants ou aux programmes.

Les difficultés rencontrées par les élèves

Les réseaux d'éducation prioritaires se caractérisent par une forte présence dans les écoles d'élèves issus de classes populaires et/ou issues de l'immigration. Ce sont des élèves qui vivent souvent dans un certain niveau de pauvreté et dont les parents sont peu éduqués. Ces élèves possèdent donc un faible capital culturel (ils ont peu lu de livre, ne sont jamais allés au théâtre ; leur vocabulaire est limité de même que leur maîtrise de la syntaxe). De plus, lorsqu'ils rentrent en première années de leur scolarité, à cause de la faible culture scolaire de leur parent, ils ont une faible connaissance des codes de l'école et ont très peu intériorisé les exigences scolaires. Leurs chances de succès sont donc grevées par leur propre condition alors que la situation exactement inverse prévaut pour les enfants de classe moyenne et supérieure (Lahire, 2019).

La situation de ces élèves se complique du fait de la ségrégation résidentielle qui prévaut en France, c'est-à-dire une forte concentration des classes populaires dans certains quartiers (notamment la périphérie des grandes villes). Les élèves en difficulté se retrouvent donc le plus souvent dans des classes où la grande majorité des élèves sont dans une situation similaire. Il en résulte que dans ces classes il n'y a ni mixité sociale (quasiment tous les élèves sont originaires de la même classe sociale), ni mixité scolaire (quasiment tous les élèves se trouvent au même niveau scolaire). Dans ces conditions, il n'existe aucun apprentissage horizontal (les élèves en difficulté apprenant grâce aux bonnes réponses apportées en classe des élèves d'un plus haut niveau), et de faibles stimulation et incitation des élèves en difficulté à faire des efforts pour progresser.

Les problèmes liés aux enseignants

Plusieurs arguments sont ici avancés : en premier lieu, le fait qu'en général en France, le pourcentage d'enseignants sortant des écoles de formation et qui sont assignés dans les réseaux d'éducation prioritaire (REP) est plus élevé qu'ailleurs. Or, ces enseignants sont à l'évidence sans grande expérience et peu aguerris en ce qui concerne la gestion d'une classe. Ils vont donc rencontrer des difficultés dont vont pâtir les élèves ; ce qui peut expliquer en partie les mauvais résultats de ces derniers. Il est en effet évident que face à un élève qui a du mal à comprendre et à s'exprimer et qui est indiscipliné sinon agressif, un tout jeune enseignant ne peut qu'être désarmé, et ce encore davantage s'il fait face à plusieurs cas semblables.

Une formation professionnelle adéquate pourrait certes permettre aux jeunes enseignants, et aux autres également d'ailleurs, à améliorer leurs méthodes d'enseignement face à ces jeunes. Mais le nombre de telles formations en France est encore fort limité. On pourrait également inciter davantage d'enseignants plus aguerris et plus expérimentés de venir enseigner dans les réseaux d'éducation prioritaire. Mais la prime qui est versée dans ce but reste encore insuffisante pour attirer le nombre adéquat d'enseignants.

Les problèmes liés aux programmes

La question que l'on se pose depuis longtemps est de savoir si l'échec des élèves dans les REP ne pourrait pas s'expliquer pour partie par les programmes scolaires trop ambitieux qui y sont imposés. On reconnaît, en effet, que ces programmes sont encyclopédiques et trop souvent abstraits, la pédagogie sous-jacente étant hypothético-déductive. Il en résulte que ces programmes sont trop ardues pour nombre des élèves des REP.

On l'a, en effet, vu plus haut, sans mettre en cause les capacités cognitives des élèves, les élèves des REP disposent d'un capital culturel souvent inférieur à celui des élèves des classes moyenne et supérieure. Se pose alors la question de savoir s'il ne serait pas loisible d'ajuster les programmes pendant un temps afin de

permettre aux élèves de mieux réussir, la « barre » étant, en quelque sorte, moins haute.

On peut noter que dans un de ses livres le Ministre actuel, de l'éducation nationale, Jean-Michel Blanque, avait envisagé une telle possibilité. Il écrivait à l'époque : « Offrir à l'établissement les moyens d'une véritable autonomie pédagogique et administrative sera une clé d'évolution future de notre système éducatif » (Blanquer, 2014 :273).

Les solutions mises en œuvre depuis 1981

Face à ce diagnostic, les solutions qui ont été mises en œuvre depuis 1981 ont pour la plupart peu correspondu aux besoins. De 1981 à 2013, pour l'essentiel, ces moyens ont été: une augmentation du nombre d'enseignants dans les ZEP/REP ; une diminution du nombre d'élèves par classe et une affectation d'une prime à ceux qui enseignent dans ZEP/REP.

C'est donc principalement une approche financière qui a été suivie puisque peu a été pour résoudre les difficultés des élèves, les problèmes liés aux enseignants et ceux liés aux programmes.

En 2013, cependant, on s'adressa aux problèmes liés aux enseignants en introduisant une politique de plus de professeurs que de classe. Cette politique consistait à placer dans les REP deux enseignants dans les classes de la première année d'école (voir Hugonnier, 2018) – politique dite aussi de maîtres surnuméraires.

En 2018, la Cour des Comptes apporta la conclusion suivante à son rapport sur l'éducation prioritaire : « Au terme de son évaluation, la Cour constate que l'éducation prioritaire, telle qu'elle a été mise en œuvre jusqu'à présent, n'a pas atteint son objectif, qui est de limiter à 10 % les écarts de niveaux entre élèves en éducation prioritaire et hors celle-ci. Ces écarts demeurent, selon les disciplines, entre 20 et 35 %» (<https://www.ccomptes.fr/fr/publications/leducation-prioritaire>).

De la politique du dédoublement des classes ou de celle des maîtres surnuméraires, laquelle a les plus grandes chances de permettre aux élèves en difficulté d'améliorer leurs performances ?

Il s'agit ici de comparer les performances de deux politiques éducatives. Or, si évaluer l'efficacité d'une politique éducative n'est pas en soi aisé, comparer l'efficacité de deux politiques l'une à l'autre est une tâche encore plus délicate. En conséquence, l'on doit avoir recours à plusieurs outils. Les trois suivants seront successivement utilisés: les évaluations faites par le Ministère de l'éducation nationale des effets positifs des maîtres surnuméraires (MSN) et ceux du dédoublement des classes (DDC) ; ensuite, les retours d'expériences d'enseignants sur ces politiques et, enfin, des études empiriques portant sur des utilisations in situ de ces politiques.

Les évaluations du Ministère de l'éducation nationale des effets positifs des maîtres surnuméraires (MSN) et du dédoublement des classes (DDC)

En ce qui concerne l'intervention de maîtres surnuméraires, en 2014, le Ministère de l'éducation nationale a publié les résultats d'une étude qualitative conduite dans une soixantaine d'écoles portant sur les effets de leur intervention (Ministère de l'éducation nationale : Note/évaluation, 4 avril. www.education.gouv.fr/stateval). L'objet de cette étude était double : déterminer comment les enseignants jugeaient cette intervention en ce qui les concernait, et quels en étaient les effets sur les élèves.

Les enseignants ont pensé que cette expérience avait eu « des effets positifs pour les conditions d'enseignement, la conduite des apprentissages des élèves et la vie de l'école, mais qu'il s'avérait difficile d'apprécier l'impact sur la réussite des élèves » (Ibid).

Le nouveau gouvernement arrivé au pouvoir en 2018 a remplacé la politique de plus de professeurs que de classe par le dédoublement des classes. Cette approche ne consiste pas à revenir à la solution antérieure avec un enseignant par classe, mais de diviser le nombre d'élèves (de l'ordre de 24 à 25) par deux, de sorte qu'une classe moyenne comporte désormais 12 élèves.

La volonté du Ministre de l'éducation nationale est de mettre progressivement cette politique pour qu'à terme l'ensemble des deux premières années d'école dans les réseaux d'éducation prioritaire puissent bénéficier de cette mesure. Ainsi en septembre 2020, 450 000 élèves devraient être concernés par cette politique

Le Ministère de l'éducation nationale a publié en janvier 2019 les résultats d'une première évaluation des effets de cette politique. L'analyse portait sur 15 000 élèves répartis sur 408 écoles (Actualité du Premier Ministre, www.gouvernement.fr/dedoublement-des-cp-une-premiere-evaluation-positive). Selon cette évaluation « les élèves concernés ont fait des progrès plus rapides qu'ailleurs. En particulier le niveau des élèves les plus en difficulté a augmenté : autour de 2000 élèves en grande difficulté en français ont comblé leur retard en français et 3000 en mathématiques. Plus de 98% des professeurs disent qu'ils ont pu identifier les besoins des élèves et donc mieux répondre. Plus de 80% ont constaté une meilleure dynamique de classe » (Ibid).

Comme on le voit, dans le premier cas l'accent est mis sur les avantages de la politique pour les enseignants tandis que le second c'est sur les élèves que l'accent est mis de sorte qu'il est difficile de comparer les résultats des deux enquêtes. En réalité, aucune des deux approches ne fait l'unanimité parmi les enseignants car ils trouvent dans chacune des avantages et des inconvénients.

Retours d'expériences des enseignants

Les retours d'expériences des enseignants permettent de discerner non pas les avantages comparatifs des deux politiques mais les avantages intrinsèques de chacune. Ces retours sont malgré tout intéressants car ils portent sur les avantages tant pour les élèves que pour les enseignants.

Avantages de la politique de maîtres surnuméraires (MSN)

Cette politique permet de varier les formes d'enseignement au-delà de la traditionnelle relation univoque un enseignant-un ensemble d'élèves du dédoublement des classes. Ces formes sont les suivantes¹ :

Enseigner et aider

Dans ce modèle, un enseignant est responsable de l'enseignement, l'autre assiste individuellement les élèves qui rencontre des difficultés.

Enseignement parallèle

Les élèves sont divisés en deux groupes, en fonction de leurs capacités ou de leurs besoins et chaque enseignant se charge d'un groupe. Les deux groupes suivent le même cours. Les enseignants peuvent régulièrement intervertir les groupes.

Enseigner et observer

A tour de rôle, chacun des deux enseignants fait le cours tandis que le second observe et prend des notes. Ceci permet aux enseignants de renforcer leurs points forts et d'être alertés sur leurs points faibles auxquels ils peuvent ainsi s'adresser.

Enseignement différencié

Un enseignant fait le cours tandis qu'un petit nombre d'élèves, soit en difficulté, soit parmi les meilleurs, bénéficie d'un enseignement différencié. Cela permet aux premiers de rattraper leur retard et aux seconds de progresser à leur rythme

Enseignement partagé

Les élèves sont organisés en deux groupes. Chaque enseignant fait cours dans un groupe, puis à mi-parcours change de groupe et répète le même cours.

Enseignement collaboratif

Les deux professeurs font le cours ensemble ce qui nécessite un temps de préparation et une collaboration en termes de pédagogie importants.

¹ *Two Teachers in One Classroom: Double the Trouble or Double the Success?*

<https://edcouragementor.com/2017/03/27/two-teachers-in-one-classroom-double-the-trouble-or-double-the-success/>

Comme on le voit, cette variation de formes permet aux élèves de bénéficier de plusieurs avantages.

Avantages de la politique de maîtres surnuméraires pour les élèves :

- La classe est moins monotone puisque désormais il n'y a pas un seul enseignant mais deux et qu'au lieu d'y avoir une principale forme d'enseignement, il y en a six.
- Des enseignants moins fatigués et donc plus disponibles pour répondre à leurs questions et leurs besoins.
- Les élèves bénéficient du talent pédagogique de deux enseignants au lieu d'un.
- Un bon enseignement nécessitant souvent une répétition, deux enseignants peuvent permettre à davantage d'élèves de mieux comprendre.
- Les élèves en difficulté sont aidés par un des enseignants et ils le sont également en petit groupe pour rattraper leur retard, ce qui n'est pas le cas du DDC.
- Les meilleurs élèves bénéficient de cours plus avancés qui leur permettent de mieux sentir en classe.
- Un apprentissage horizontal que ne permet pas le dédoublement des classes²
- De meilleurs résultats pour tous.

Pour les enseignants, la variation de formes d'enseignement entraîne également des avantages certains même si toutes les formes ne sont pas mises en œuvre (De Wiit, 2019 ; Baird Shuman, 1965 ; *What is collaborative teaching*. <https://www.topeducationdegrees.org/faq/what-is-collaborative-teaching/>).

Avantages de la politique de maîtres surnuméraires pour les enseignants :

- Une expérience qui est reconnue comme enrichissante pour les enseignants
- Une moindre fatigue et l'évitement d'un burnout possible.
- Une formation permanente
- Un plaisir plus grand de travailler car moins de monotonie
- En échange mutuel d'expérience
- Un soutien mutuel entre enseignants
- La fin d'un long isolement
- Un retour sur sa façon d'enseigner et donc des progrès possibles

Avantages de la politique de dédoublement des classes (DDC)

Avantages du dédoublement des classes pour les élèves :

- La classe comportant 12 élèves au lieu de 24, l'enseignant a deux fois plus de temps à consacrer à chaque élève.
- L'enseignant connaît mieux chaque élève, ses forces et ses faiblesses : un enseignement personnalisé des élèves est donc davantage possible.

² On parle d'apprentissage horizontal lorsqu'un élève apprend des réponses d'autres élèves ; raison pour laquelle les enseignants tendent à demander aux meilleurs élèves de donner la réponse aux questions qu'ils posent.

- La classe est plus calme, il y donc moins de temps perdu pour l'enseignement et l'apprentissage.
- Des possibilités accrues d'améliorer leurs performances.
- Un niveau de bien-être supérieur.

Avantages du dédoublement des classes pour les enseignants :

- Une moindre charge de travail.
- Une plus grande satisfaction professionnelle.
- Moindre de difficulté dans la gestion de classe.
- Des relations avec les élèves plus détendues
- Une fatigue et un stress moindres. Moins de burnout.

Ainsi, les retours des enseignants semblent mettre en évidence une sensible préférence pour la politique des enseignants surnuméraires car cette politique présente davantage de bénéfices tant pour les enseignants que pour les élèves.

Études empiriques portant sur des expériences in situ

Politique de maîtres surnuméraires

Une étude randomisée a été lancée en 2012-2013 au Danemark pour évaluer la mesure dans laquelle la politique de maîtres surnuméraires était efficace. L'étude consistait à affecter au hasard à 221 écoles publiques dans des classes comprenant 10 200 élèves de sixième (sixième grade) un enseignant supplémentaire soit non diplômé, soit moyennement diplômé, soit supérieurement diplômé. L'objectif était de déterminer si ainsi les performances des élèves s'amélioreraient en langue et en mathématiques, s'il en allait de même des attitudes des élèves de même que de leur bien-être, et ce en particulier des élèves avec des besoins particuliers. Un groupe témoin était constitué. (Calmar Andersen et. al, 2018). Il s'est avéré que les enseignants supplémentaires ont eu des effets positifs tant sur les résultats des élèves que sur leur bien-être mais des effets qui furent faibles - les plus importants étant ceux obtenus par les enseignants les plus diplômés - de sorte que vraisemblablement les bénéfices ne compensèrent pas les coûts.

Une autre étude empirique de la politique d'enseignants surnuméraires a été récemment réalisée dans le Collège Ohalo aux États-Unis (Yonit, 2019 : 86). L'étude portait sur 51 enseignants (69,6%) du primaire ; 18 enseignants en maternelle (14,4%) et 20 enseignants (16,0%) étudiant l'éducation de la petite enfance. Les trois questions suivantes leur étaient posées : dans quelle mesure estimez-vous que les méthodes de co-enseignement sont avantageuses pour les enseignants actuels et futurs ? Pour les institutrices de la maternelle ? Pour les élèves ? L'ensemble des enseignants ont convenu que le co-enseignement

présentait de nombreux avantages pour eux-mêmes et qu'il bénéficiait également aux élèves du primaire et aux enfants de la maternelle.

Politique de dédoublement des classes

Aux États-Unis on parle davantage de réduction de la taille des classes que de dédoublement de ces dernières (ce qui revient au même). C'est une politique très populaire parmi les parents d'élèves pour lesquels c'est un sûr moyen pour améliorer les résultats des élèves. Depuis 2010, 35 états américains sur 50 ont une législation limitant la taille des classes notamment dans le primaire.

Une vaste étude a été réalisée en 2014 afin d'évaluer les effets de cette politique. Elle a porté sur les élèves de trois états : la Californie, le Tennessee et le Wisconsin (Krasnoff, 2014). Les principales conclusions de cette étude sont les suivantes (Ibid):

- « L'exposition à long terme dans les petites classes du primaire est avantageuse pour tous les élèves, garçons et filles, de manière égale.
- Les petites classes du primaire offrent des avantages scolaires et comportementaux aux élèves des minorités et en provenance de pays à faible revenu.
- Les avantages scolaires des petites classes du primaire sont les plus importants lorsque la taille de la classe est réduite à moins de 15 élèves.
- Les avantages scolaires acquis dans les classes du primaire sont conservés lorsque les élèves reviennent dans des classes normales dans les classes supérieures et ces avantages se conservent jusqu'au collège et au lycée.
- Selon les chercheurs, réduire le nombre d'élèves dans une classe ne se traduit pas automatiquement par un meilleur apprentissage. Les enseignants doivent pour cela modifier leurs pratiques afin d'optimiser l'avantage d'avoir moins d'élèves. Enfin, alors que les études qui ont révélé des effets positifs de la réduction des classes portaient sur des efforts visant à réduire le nombre de classes à 16 étudiants environ, les coûts d'une telle politique sont prohibitifs ».

Les études empiriques semblent donc arriver aux mêmes conclusions, à savoir que les deux politiques ont des effets positifs tant pour les enseignants que pour les élèves. L'intérêt de l'étude américaine est de montrer que pour les élèves, les bénéfices acquis dans les premières années du primaire se conservent une fois revenu dans une classe normale et jusqu'à la fin de la scolarité.

Conclusion

Introduite en 1981, la politique d'éducation prioritaire en France n'a toujours pas atteint ses objectifs. Elle conduit un grand nombre de jeunes à connaître l'échec à l'école puis le décrochage scolaire et à terme de graves difficultés pour trouver un emploi et donc de se trouver longtemps à la charge de la société avec eux-mêmes des problèmes personnels importants.

Après de multiples solutions sans réels résultats, la politique d'enseignants surnuméraires a été introduite en 2013 (sous le nom de « Plus de maîtres que de classes »). En 2018 un nouveau gouvernement a remplacé cette politique par celle dite du dédoublement des classes. Dans cet article, une comparaison des avantages que ces deux politiques présentent a été établie sur la base d'évaluations faites par le Ministère de l'éducation nationale ; de retours d'expériences d'enseignants et enfin d'études empiriques d'expériences in situ.

Sur la base des informations disponibles, il paraît difficile de conclure qu'une politique plutôt qu'une autre soit plus efficace aussi bien pour les enseignants que pour les élèves. En réalité, l'idéal serait peut-être d'introduire les deux politiques en même temps ; de laisser les enseignants choisir une des deux méthodes à leur convenance de sorte que, persuadés que c'est la meilleure, ils mettraient tout en œuvre pour qu'elle réussisse ; et, enfin, d'évaluer régulièrement les résultats de chaque politique pour les élèves et d'en tirer les conclusions.

Il apparaît également que l'introduction de ces politiques soit onéreuse puisque dans les deux cas il convient de recruter bien davantage d'enseignants. Enfin, dernier point mais essentiel, le recrutement ne suffit pas. En effet, si enseigner à deux dans une même classe ne s'improvise pas (voir supra les différentes formes d'enseignement possibles que cela implique), il en va de même pour enseigner dans une classe réduite de 12 élèves au lieu de 24. Dans les deux cas, il faut donc pour que les enseignants réussissent et fassent réussir leurs élèves, qu'ils acquièrent de nouvelles pratiques et de nouvelles pédagogies et se les approprient. Leur développement professionnel est ainsi indispensable, ce qui pour l'heure n'est pas encore mis en œuvre en France.

Références :

1. Baird Shuman, R. 1965. «Are Two Teachers in the Classroom Better than One? » dans *The Clearing House*. Vol. 39, No. 8., Taylor & Francis, Ltd.
2. Blanquer, J.M. 2014. *L'école de la vie*. Paris : Odile Jacob.
3. Calmar Andersen., S., Beuchert, C., Nielsen, H.C., Thomsen, M.K, 2018. «The Effect of Teacher's Aides in the Classroom: Evidence from a Randomized Trial» dans *Journal of the European Economic Association*. jvy048, [en ligne] <https://doi.org/10.1093/jeea/jvy048>
4. De Wiit, P. 2019. «The Power of Two: Co-Teaching in the Class-room» dans *Education Week*, October 2.

5. Hugonnier, B. 2018. «Lutter contre le déterminisme social et la ségrégation scolaire» dans Hugonnier, B et G. Serrano, 2018. *Réconcilier la République et son école*. Paris : Éditions du Cerf.
6. Krasnoff, B. 2014. *Class Size Reduction*. Northwest Comprehensive Center, Research.Brief. <https://nwcc.educationnorthwest.org/sites/default/files/class-size->
7. Lahire, B. 2019. *Enfances de classe. De l'inégalité parmi les enfants*. Paris : Le Seuil.
8. Yonit, N. 2019. «Co-Teaching in the Academia Class : Evaluation of Advantages and Frequency of Practice» dans *International Educations Studies*, 12(5):86.
9. *** *What is collaborative teaching?* [en ligne]
<https://www.topeducationdegrees.org/faq/what-is-collaborative-teaching/>
10. *** *Two Teachers in One Classroom: Double the Trouble or Double the Success?* [en ligne] <https://edcouragementor.com/2017/03/27/two-teachers-in-one-classroom-double-the-trouble-or-double-the-success/>
11. *** Ministère de l'éducation nationale : Note/évaluation, 4 avril.
www.education.gouv.fr/stateval
12. *** <https://www.ccomptes.fr/fr/publications/leducation-prioritaire>
13. *** Actualité du Premier Ministre, www.gouvernement.fr/dedoublement-des-cp-une-premiere-evaluation-positive